

Le déficit de fonctionnement à des fins fiscales est explicable aux investissements effectués au montant total de 435 256 \$, détaillé par les investissements suivants :

- Chaise pour adjointe pour un montant de 634,87 \$
- Entente pour le tier (1/3) des frais pour le bassin d'eau avec la Municipalité de Rivière-Beaudette et la Municipalité de Saint-Polycarpe pour un montant de 12 469,08 \$
- Achat de nouveaux APRIA (Appareil de protection respiratoire isolant et autonome) pour le service de Sécurité incendie pour un montant de 66 552,62 \$
- Réfection du chemin de Dalhousie et le 8^e rang pour un montant de 331 371,45 \$
- Nouvel automate pour la station d'épuration de Dalhousie pour un montant de 10 136,21 \$
- Réfection du terrain de balle et de volleyball au parc André-Leblanc pour un montant de 14 091,47 \$

Le conseil et moi planifions plusieurs projets pour l'année prochaine, entre autres un chalet pour le parc Léon-Prieur, la réfection de la rue Principale (subventionnée en partie), la réfection de la toiture du chalet au parc André-Leblanc ainsi que l'achat d'une nouvelle tondeuse afin d'améliorer la performance quant à l'entretien de nos parcs et nos espaces verts.

Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel dévoué, les membres du conseil ainsi que tous les bénévoles qui travaillent fort à ce que notre municipalité soit aussi active. Votre implication fait toute la différence, merci !

David McKay,
Maire de Saint-Télesphore